DIFFUSION RESTREINTE

Actualisé le 13 avril 2026

GENDARMERIE NATIONALE

OAD 16 AVRIL 2026

SITUATION

Générale : Dans le cadre de l'appel à rassemblements et activités en cours de la seconde moitié d'avril 2026 par les opposants au projet CIGEO, il est attendu une affluence de participants, qui pourrait se faire quotidiennement sur les différents sites de vie.

Particulière : Des appels au rassemblement du 19 avril 2026 et quelques actes d'opposition sont déjà recensés.

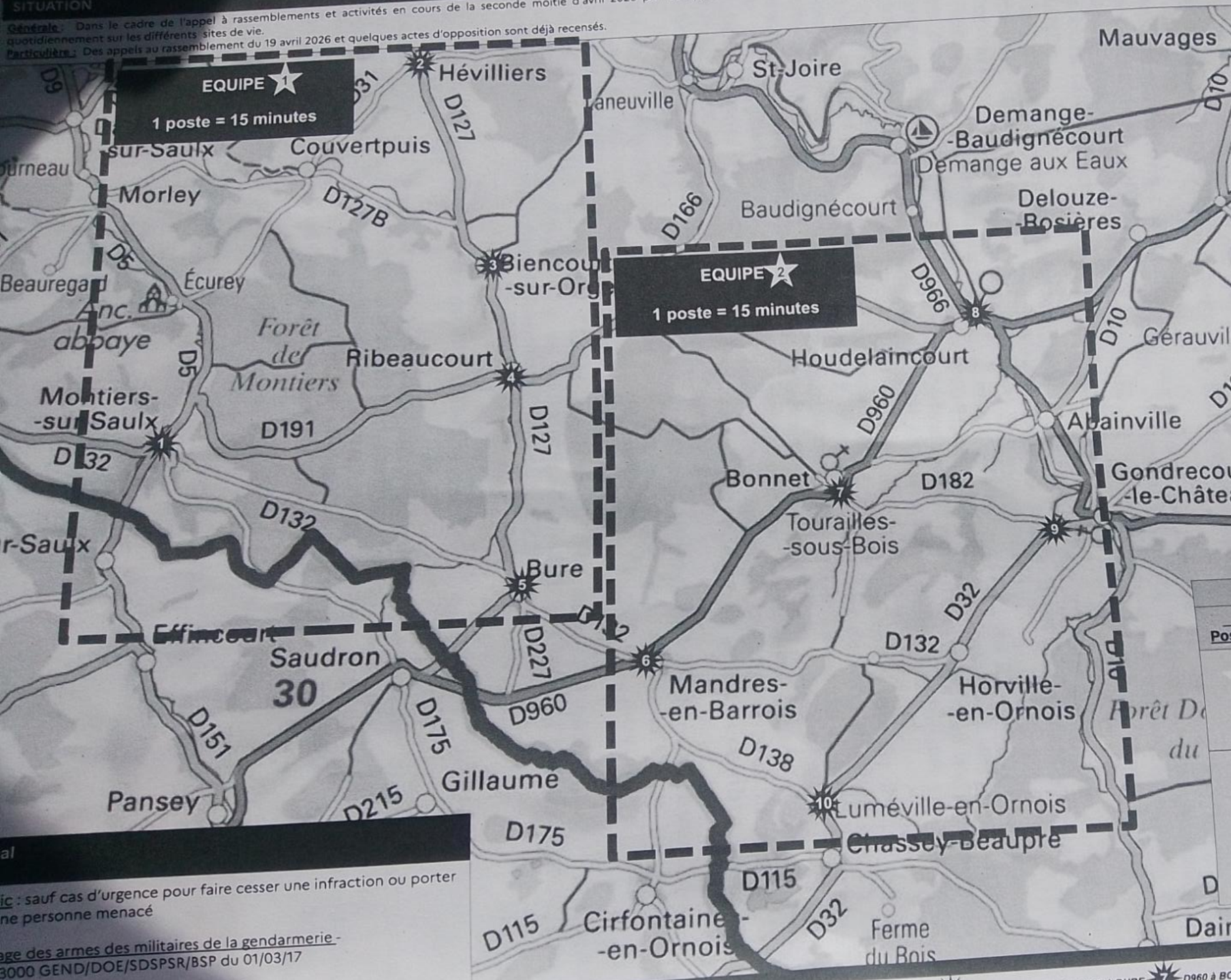

IDÉE DE MANŒUVRE

Mission générale : contrôle des flux et recherche renseignement

Missions particulières
Idem et adapter selon infra
- TENIR les postes 1 et 2
- CONTRÔLER les flux secteur BURE EMD RENSEIGNER sur adversaire (PNAV)

CONDUITES A TENIR PARTICULIÈRES

→ Si indices concrets d'activisme violent et si rapport de force favorable, relever identités occupants des VLs et immatriculations, le cas échéant faire ouvrir les coffres les bagages dans le respect des dispositions de l'art 78-2-4 CPP, ou 78-2-2 CPP (respect des lieux et horaires figurant sur les réquisitions parquet). + applications arrêtés préfectoraux

→ Moyens techniques : GOPSERV + Caméras piétons activées

→ TALC exemplaire sur les postes de contrôle en veillant à ne pas répondre aux provocations simples

→ Systématiser la consultation des fichiers à l'occasion des contrôles.

→ Matérialiser les comportements hostiles par vidéo.

→ Les militaires veilleront à agir afin de préserver leur sécurité selon les circonstances. Ils privilégieront les renforts mutuels dès que nécessaire et ils adopteront une attitude souple mais ferme envers les opposants.

→ Ils feront preuve de discernement lors des contrôles afin de ne cibler que les potentiels opposants au nucléaire et notamment ceux circulant à bord de véhicules pouvant transporter des matériels.

→ Les habitants du secteur seront rapidement remis en circulation en l'absence du constat apparent de détention de matériels destinés à une manifestation.

–> En cas d'interpellation sur un poste, CR commandement

16 AVRIL 2026

Postes	09h00 / 12h00	12h00 / 15h00	15h00 / 18h00
1	COB LIGNY - GND VERBEKE - GAV DELBASSE - GND LACOTTE - GAV RATIVEAU		COB LIGNY - GND VERBEKE - GAV DELBASSE - GND LACOTTE - GAV RATIVEAU
2	COB GONDRECOURT - MJR CONTI - ADC TEHAAMEAMEA - ADJ CHANG SOI - GND DUPONT - GAV MOREL - GAV PETIT DSI EGM	PSIG COMMERCY - MDC LARDENOIS - GND BUREL - GND LAPILLO - GND PARISSE DSI EGM	COB GONDRECOURT - ADC TEHAAMEAMEA - ADC PIERSON - ADJ RIGAL - GND DUPONT - GND VILLAUME - GAV MOREL DSI EGM

Légende

1 D132 – D5 à MONTIERS/SAULX
2 D127 – D31 à HEVILLIERS
3 D127 – D127b à BIENCOURT/ORGE
4 D191 – D127 à RIBEAUCOURT
5 D127 – D132 – D960 - D227 à BURE
6 D960 – D132 – D138 à MANDRES
7 D960 à BONNET
8 D960 – D966 – D191 à HOUDELAINCOURT
9 D966 – D182 à GONDRECOURT
10 D138 – D32 à LUMÉVILLE

al

ic : sauf cas d'urgence pour faire cesser une infraction ou porter ne personne menacé

age des armes des militaires de la gendarmerie -
3000 GEND/DOE/SDSPSR/BSP du 01/03/17

H : Absolue nécessité & proportionnalité
Ordre de la loi / commandement autorité légitime.
égitime défense.
État de nécessité.
: 5 cas prévus.
n 78-2-2 du CPP

Toute reproduction, représentation, adaptation, traduction, et/ou modification totale ou partielle du document ainsi que des photos, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse de la gendarmerie, est interdite

Texte légende